



AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES POUR LE MÉRITE DU BARREAU DE L'OUTAOUAIS 2022

Gatineau, le 14 septembre 2022

Le Mérite du Barreau de l'Outaouais est attribué annuellement à un membre du Barreau de l'Outaouais pour souligner la qualité exceptionnelle de son parcours professionnel, son engagement et la réussite dans l'exercice de ses fonctions.

Critères d'attribution

Le récipiendaire du Mérite du Barreau de l'Outaouais doit remplir les critères suivants :

- être ou avoir été membre du Barreau de l'Outaouais;
- ses réalisations, ses qualités intellectuelles et sa probité sont telles qu'il est reconnu par le Barreau de l'Outaouais, ses membres et la communauté juridique outaouaise comme étant ou ayant été un professionnel du droit ou un juriste de grande envergure;
- sa contribution à la profession juridique, sa réputation ou son implication dans la société en général est ou a été considérée comme exceptionnelle.

Soumettre une candidature

Toute personne qui désire présenter une candidature doit faire parvenir un dossier de candidature à Me Geneviève Blais, bâtonnière, par l'un ou l'autre des moyens suivants, **avant 16h00 le 14 octobre 2022** :

(1) Par courriel, à l'adresse suivante : batonnier@barreauoutaouais.qc.ca

OU

(2) Par courrier, dans une enveloppe scellée, à l'adresse suivante :

Me Geneviève Blais, bâtonnière
Barreau de l'Outaouais
Palais de justice de Gatineau, case #4
17 rue Laurier, Gatineau (QC) J8X 4C1

Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comprendre :

- une lettre de présentation;
- une description de la carrière et des activités du candidat;
- au moins cinq signatures d'appui de membres en règle du Barreau de l'Outaouais.

Comité du Mérite du Barreau de l'Outaouais

Les dossiers de candidature seront examinés par le Comité du Mérite du Barreau de l'Outaouais. Le comité est composé de la bâtonnière (Me Geneviève Blais), du bâtonnier sortant (Me Jean Lazure), de la première conseillère (Me Caroline Mercier), du récipiendaire du Mérite 2021 (Me Miville Tremblay), ainsi que d'au moins deux autres membres du Barreau de l'Outaouais.

Remise du Mérite

S'il est attribué, le Mérite sera remis au récipiendaire le 9 décembre 2022, lors du banquet annuel du Barreau de l'Outaouais.

Le secrétaire-trésorier,



Me Jean-Philippe Dallaire